

Le Brésil et les Etats-Unis s'accordent pour négocier la résolution du conflit coton

Dans le cadre du conflit qui les oppose sur le coton, les Etats-Unis et le Brésil ont décidé d'un commun accord le 5 avril de négocier progressivement la résolution du différend. Le 31 août 2009, jugeant illégales les subventions américaines aux producteurs de coton, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a autorisé le Brésil à réclamer aux Etats-Unis des compensations à hauteur de 830 millions de dollars par an (Cf. Lettres hebdo [n°270](#) et [n°286](#)). Le 8 mars, le Brésil a publié une liste de produits américains pouvant être taxés jusqu'à 100% à l'importation et a annoncé qu'il pourrait appliquer d'autres sanctions économiques dans les secteurs de la propriété intellectuelle et des services (Cf. Lettre hebdo [n°295](#)). Le compromis identifié reporte dans un premier temps la mise en application de ces sanctions commerciales, initialement prévue pour le 7 avril, et propose un processus de négociation pour une résolution finale du conflit comprenant notamment les mesures suivantes : l'allocation d'un fonds annuel de 147,3 millions de dollars pour soutenir des projets au bénéfice des producteurs de coton brésiliens, des modifications dans certains aspects des programmes d'exportation du coton américain et le développement d'un cadre de coopération sur la qualité sanitaire animale dans les secteurs du bœuf et du porc. En cas d'accord d'ici le 21 avril, un nouveau report de 60 jours pourra être accordé, délai pendant lequel le Brésil et les Etats-Unis tenteront de conclure un accord final. Si ce processus n'aboutit pas, le Brésil se réserve la possibilité d'appliquer les sanctions prévues par l'OMC. Dans un communiqué, le ministère des relations extérieures du Brésil « *note avec satisfaction les progrès dans les négociations bilatérales et espère que les parties parviendront à un accord qui ne rendra pas nécessaire l'adoption des mesures compensatoires autorisées par l'OMC* ». Ron Kirk, le représentant américain au commerce, s'est dit « *ravi que les discussions aient permis d'éviter la taxation de centaines de millions de dollars d'exports américains* », Tom Vilsack, le secrétaire à l'agriculture des Etats-Unis, soulignant que « *les États-Unis et le Brésil ont tous deux intérêt à travailler ensemble pour résoudre ces différends* ».

La Commission européenne adopte deux nouveaux cadres stratégiques pour la sécurité alimentaire

Le 31 mars, la Commission européenne a adopté deux nouveaux cadres stratégiques pour améliorer la sécurité alimentaire des pays en développement, dans un contexte de développement et pour faire face à des situations d'urgence humanitaire. La Commission propose notamment de soutenir les petits agriculteurs, et en particulier les femmes, dans leurs efforts d'intensification de la production agricole, d'augmenter l'aide à la recherche, à la vulgarisation et à l'innovation agricoles, d'encourager la réforme des politiques foncières ou de promouvoir les dispositifs de sécurité sociale. Dans une communication de la Commission, Andris Piebalgs, le commissaire européen au développement, a déclaré que « *l'amélioration de la sécurité alimentaire reste l'un des objectifs prioritaires de l'Union européenne. Nous avons placé la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural au centre de notre politique à l'égard de nos partenaires en développement, car il est inacceptable qu'en 2010, un milliard de personnes souffrent encore de la faim et de la malnutrition* ». Kristalina Georgieva, la commissaire européenne en charge de l'aide humanitaire, a elle indiqué que « *notre but est d'adapter notre réponse aux besoins spécifiques en recourant à un éventail d'instruments plus large pour lutter contre la faim en situation d'urgence ; il existe des moyens plus efficaces d'aider les gens que de simples distributions de nourriture. Nous pouvons par exemple fournir des semences et des outils aux agriculteurs sinistrés pour les aider à se remettre sur pied* ». Les propositions de la Commission seront examinées par le Conseil des ministres et le Parlement européen et serviront de lignes directrices à la position de l'Union européenne sur la sécurité alimentaire lors du sommet des Nations unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2010.

La Commission européenne a dans le même temps annoncé le déblocage de 3 milliards d'euros sur la période 2010-2012 pour soutenir l'initiative sur la sécurité alimentaire mondiale décidée par le G8 de l'Aquila, en juillet 2009, qui prévoit 20 milliards de dollars d'aide pour contribuer au « *développement agricole durable et à l'aide alimentaire* ».

Les Etats-Unis nomment un ambassadeur permanent auprès de l'OMC

Le 27 mars, Michael Punke a été nommé représentant adjoint au commerce des Etats-Unis, et servira d'ambassadeur et de représentant permanent des Etats-Unis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. Michael Punke travaille depuis le milieu des années 1990 en tant qu'expert des questions de politiques commerciales internationales, et a notamment servi dans l'administration du président Bill Clinton. Sa nomination laisse présager d'un retour des Etats-Unis à la table des négociations à l'OMC, alors que nombreux sont ceux qui déplorent leur manque d'engagement depuis l'arrivée au pouvoir du président Obama au début de l'année 2009. Fin mars, le commissaire européen au commerce, Karel de Gucht, soulignait lors d'une conférence à la London School of Economics que « *les négociations sont actuellement dans l'impasse à cause des désaccords entre les principaux acteurs autres que l'Europe [...]* Les Etats-Unis doivent faire un geste et dire ce qu'ils veulent. »

Sources: AFP, Commission européenne, ICTSD, Le Monde, Ministère des relations extérieures-Brésil, USTR.